

AMANIEU DE SESCARS, TROUBADOUR CATALAN?

La patrie du troubadour Amanieu de Sescars¹ fut-elle l'Aquitaine ou la Catalogne? Le problème ne nous paraissant pas définitivement élucidé, nous nous proposons d'examiner les opinions contradictoires émises à ce sujet avant d'exposer nos conjectures personnelles.

Le premier historien littéraire qui s'occupa d'Amanieu, l'abbé Millot², écrivait: «On trouve un Giraud d'Amanieu parmi les chevaliers gascons qui, en 1217, vinrent au secours du comte de Toulouse contre Simon de Montfort. Peut-être Amanieu des Escas sortoit il de la même famille. Le nom *des Escas* paroît catalan, et ne se trouve pourtant point dans la chronique manuscrite du moine de Ripoll, contenant la liste des familles nobles de Catalogne...» On voit ainsi que l'auteur de l'*Histoire littéraire des troubadours*, malgré l'existence au début du XIII^e siècle d'un *Amanieu* gascon, et bien que ce nom ne figurât pas parmi ceux des familles nobles de Catalogne, soupçonnait que le troubadour était d'origine catalane. Il est vraisemblable que cette hypothèse est née dans l'esprit de l'historien à la suite de la lecture des oeuvres du poète. Millot note, en effet³: «Amanieu se montre fort attaché à la maison d'Aragon, comme un sujet à ses souverains». Cette affirmation mérite d'être soigneusement contrôlée, et nous nous proposons de le faire lorsque nous nous attacherons aux arguments «psychologiques» favorables, selon nous, à l'opinion de Millot. Il faut noter en outre que, pour cet érudit, le lieu d'origine d'Amanieu était *Escas* et non *Sesca(r)s*.

Eméric David, dans sa notice de l'*Histoire littéraire de la France*⁴, accepte sans discussion l'opinion de Millot: «[A. de S.] est lui-même Aragonais, affirme-t-il, et il écrit sa pièce sous le règne de Jacques II, lorsque ce prince, déjà roi de Sicile, est devenu roi d'Aragon...».

¹ Il faut en effet écrire *Sescars* et non *Sescas* (Voir: A. JEANROY, *Histoire sommaire de la poésie occitane...* Toulouse-Paris, 1945, p. 32 et 82). Nous reviendrons sur ce point.

² *Histoire littéraire des troubadours*, Paris, 1774, III, p. 193. L'abbé Millot nomme le troubadour *Amanieu des Escas*.

³ *Op. cit.*, p. 194.

⁴ *Histoire littéraire de la France* XX, Paris, 1842, p. 529.

M. Milà y Fontanals, sans doute influencé par ses prédécesseurs, lit à son tour: *des Escas*¹. A la vérité, l'érudit espagnol voit bien que cette appellation est insolite. Il tente de la justifier de la sorte: «*Des por del ó de lo es contracción de: de es (de ipse), y este el primitivo artículo popular que se conserva en varios nombres de lugar..., etc.*», L'explication, avouons-le, n'est guère satisfaisante. Sans en discuter pour l'instant, rappelons que Milà voyait dans *Escas* un «... lugar en la parte N. O. del obispado de la Seo de Urgel».

Pour le savant auteur des *Trovadores en España* comme pour ses prédécesseurs, Amanieu était donc né dans le royaume d'Aragon. Une singularité avait cependant retenu l'attention de Milà: il s'agit du prénom *Amanieu*²: «Ce prénom, écrit-il, est peu fréquent dans notre province... ». Il note toutefois que, vers la date de naissance du troubadour, un *Amaneu de Albret ou Labrit* est attesté à la cour de Jacques le Conquérant.

Le provençaliste allemand K. Bartsch s'est enfin prononcé sur le même problème, non sans avoir hésité. Il adopte finalement, tant dans la *Chrestomathie provençale* que dans le *Grundriss...*, la forme *A. des Escas*, ce qui lui sera reproché, comme on le verra, par P. Meyer³.

Nous venons ainsi d'énumérer les partisans de l'origine catalane d'Amanieu. En faisant abstraction, pour l'instant, de l'étude des oeuvres du troubadour, nous devons constater que l'argumentation de ces romanistes se heurte au moins à deux difficultés — mais la première seule nous paraît sérieuse:

— la bonne lecture du nom du troubadour est, conformément au manuscrit⁴, *A. de Sesca(r)s* et non *A. des Escas*.

— le prénom *Amanieu*, comme d'ailleurs l'avait bien remarqué Milà y Fontanals, d'origine gasconne, est fort rare en Catalogne au XIII^e siècle.

Nous avons dit que, seule, la première de ces deux difficultés nous paraît grave, car, selon nous, le fait de porter un prénom étranger à la province, voire à la nation d'origine, peut trouver, au XIII^e siècle comme au XX^e, une explication très simple. Ne suffit-il pas, en effet, pour en rendre compte, d'un événement international de quelque importan-

¹ *De los trovadores en España*. Barcelona, 1861, p. 403.

² *Op. cit.*, p. 403. L'argument contre la nationalité catalane tiré de la rareté de ce prénom outre-Pyrénées sera mis en avant par P. Meyer (voir plus loin).

³ *Ro.*, I, p. 384.

⁴ Bibliothèque Nationale, fr. 22543, dit chansonnier R. fol. 145-146.

ce, de la vogue d'un ouvrage littéraire¹, ou, tout simplement, d'un parrainage fortuit? Nous reviendrons tout-à-l'heure sur *Aymo* (de Cescars) qui écrivait à la fin du XIV^e siècle et dont on ne peut contester la nationalité catalane. Or, si *Amanieu* est très rare en Catalogne, *Aymo* y est totalement inconnu², et Massó-Torrents, après P. Meyer lui-même, en arrive à proposer de substituer *Amanieu* à *Aymo*! Pour notre part, nous considérons donc l'argument tiré de l'origine du prénom comme absolument insuffisant, malgré P. Meyer qui le brandissait avec une hautaine ironie contre Ramiro Ortiz, partisan attardé de Milà³. Que le prénom soit «purement gascon» peut-être; mais, si, par ailleurs, nous découvrons des indices d'une origine catalane, c'est là une constatation qui ne saurait nous arrêter. D'ailleurs, Milà, en signalant la présence d'un *Amaneu* à la cour du *Conquistador*, avait, par avance, porté un coup sérieux à l'argument de P. Meyer; même si *Amaneu de Albret*, comme c'est vraisemblable, était gascon, le prénom était introduit en Catalogne, et l'on sait avec quelle facilité le peuple adopte les prénoms venus de l'étranger⁴.

Quant à l'autre difficulté, au premier abord insurmontable, elle perdra beaucoup de son caractère de gravité si, comme l'affirme Massó-Torrents, *Sescars* a bien été un patronyme catalan⁵. Nous reviendrons sur ce point capital après avoir exposé les opinions des érudits partisans d'une origine gasconne pour l'auteur de l'*Essenhamen de la donzela*.

Dans le compte-rendu du *Grundriss...*, de K. Bartsch, P. Meyer écrit⁶: «... il y a en France un lieu appelé *Sescas* (St Martin de Sescas, canton de St Macaire, Gironde), et je ne vois pas pourquoi notre troubadour n'en serait pas originaire... Le nom d'*Amanieu* était du reste fréquent en Gascogne... Dans les *Recognitiones Feodorum...*, on rencontre, en 1294, un *Amanieu de Sescars* qui était probablement apparenté avec

¹ Bornons-nous à évoquer la vogue, au Moyen Age, de prénoms tels que Roland, Olivier, Tristan, etc.

² MASSÓ-TORRENTS, *Repertori de l'antiga literatura catalana...* Barcelona, 1933, página 392, écrit: «Hem de confessar que no recordem cap altre lloc en què surti el nom *Aimo* en català».

³ R. ORTIZ, *Amanieu des Escas c'om apela Dieu d'amors...*, Memoria letta all'Accademia di archeologia, lettere e belle arti di Napoli. Napoli, 1906. Voir le compte rendu de P. MEYER, *Ro.* XXXVI, 1907, p. 120.

⁴ P. MEYER lui-même, manquant de suite dans les idées, propose en effet pour le poète catalan du XIV^e siècle, dont nous venons de parler, le prénom *Amanieu* (*Ro.* XX, 1891, p. 210, note 1).

⁵ MASSÓ-TORRENTS, *op. cit.*, p. 392.

⁶ *Ro.* I, p. 384.

notre poète. Plusieurs autres *Amanieu* figurent dans le même document: tous Gascons». Revenant sur le même sujet, à propos du mémoire cité de Ramiro Ortiz, P. Meyer confirmait, en 1907, ses déclarations antérieures, en ajoutant: «Le plus ancien [A. de S.] que j'aie rencontré (sans avoir poussé mes recherches bien loin) est un *Amancus de Sescarce* qui paraît dans un acte de 1253, *Rôles Gascons*, t. I, n.° 26-67»¹.

Nous accordons sans discussion à P. Meyer qu'il faut bien lire: *Sescars* (et Ramiro Ortiz faisait fausse route en s'obstinant à lire: *des Escas*). Dans l'oeuvre du troubadour, le prénom est quatre fois à la rime. Nous citons (d'après le texte de Milà, *De los trovadores...*, ed. de 1861):

p. 424: «... Auzitz contar ni dir
novelas de negus *afars*?
Oc - Que? - N'Amanieu Des-Escas...», etc.

p.426: ... gent aculhiers e bel *parlars*
de part N'Amanieu Des-Escas...», etc.

p. 415: ... can le tenretz *espas*:
N'Amanieu Des-Escas...

p. 417: ... N'Amanieu Des-Escas
ges no'm siatz *escas*..., etc.

Les deux premières citations ne laissent place à aucun doute. Dans la troisième, nous pensons qu'il faut lire: *espars* et comprendre: isolé, seul (cf. *cobla esparsa*, strophe isolée). Si l'on voulait en effet conserver la forme sans«r» du *ms*, il faudrait interpréter et conjecturer: *d'espas* (à loisir): or la préposition est absente. Pour la dernière citation, en nous fondant sur les deux premières, nous proposons: *escars*, forme attestée de ce mot et d'ailleurs plus courante. L'orthographe *Sescars* est encore appuyée:

— par le nom du personnage qui apparaît dans l'acte de 1253 (voir ci-dessus);

— par le nom du poète catalan du XIV^e siècle². Ce dernier se nomme en effet également à la rime³:

¹ *Ro.* XXXVI, 1907, p. 120, note 1.

² Voir l'édition du texte par P. MEYER, *Ro.* XX, 1891, p. 210 ss.

³ Nous croyons, avec MASSÓ-TORRENTS, qu'il faut bien lire: *Cescars* et non *Cestars*. (*Op. cit.*, p. 392.)

vers 11-12: ...Baros N'Ayino de Sestars,
com parl'axi d'estayls *afars*... etc.,

vers 25-26: ...que feu N'Ayino de Cestars.
E Deus vulla quel *comensars*...

Il faut souligner cette constatation importante: que le troubadour ait été gascon ou catalan, le nom de son lieu d'origine est *Sescars* (ou *Cestars* = *Cescars*). Notons aussi que dans les deux textes on retrouve la rime: *afars*.

C. Chabaneau, en 1885, se ralliait à l'opinion de P. Meyer en ces termes¹: «Nous croyons avec M. P. Meyer..., que notre troubadour n'est pas différent d'un Amaneus de Sescars que nous trouvons mentionné dans des actes de 1273 et de 1304, avec d'autres seigneurs de Guienne. Voyez les *Arch. hist. de la Gironde*, t. 5, p. 252; t. 13, p. 26, n. 1».

Notons que Chabaneau n'est pas absolument sincère: en effet, P. Meyer se bornait à *conjecturer* une *parenté* entre le personnage des Archives et le troubadour; Chabaneau, sans autre forme de procès et sans apporter un seul argument nouveau, les identifie. Son affirmation est peut-être vraisemblable, mais, en tout état de cause, elle est gratuite².

Arrivé à ce point de notre exposé, nous conviendrons que les arguments de P. Meyer, fondés sur les documents historiques et la chronologie, paraissent éminemment favorables à l'identification prononcée par Chabaneau. Il est cependant curieux que personne n'ait eu l'attention attirée par l'existence du poète catalan du XIV^e siècle et par la similitude des patronymes.

Nous élèverons donc une première objection à l'opinion des partisans de l'origine gasconne: s'il y a bien eu, dès 1253, des *Amanieu de Sescars* aquitains, nous trouvons, vers 1380-1399³, un *Aymon* (ou peut-être *Amaneu*) de *Sescars* (ou: *Cescars*) catalan. Il est évident que ce fait, toujours passé sous silence, porte un coup à la thèse de P. Meyer-C. Chabaneau, suivant lesquels il était impossible de faire d'Amanieu de Sescars un troubadour catalan. Le patronyme *Cescars* ayant été porté au Moyen

¹ CL. DEVIC et J. VAISSETE, *Histoire générale de Languedoc...*, tome X, Toulouse, 1885, p. 329.

² Cette affirmation a été généralement acceptée par les érudits postérieurs. E. FORESTIÉ, *P. de Lunel dit Cavalier Lunel de Montech...*, Montauban, 1891, p. 15; J. ANGLADE, *Histoire Sommaire de la littérature méridionale...*, Paris, 1921, p. 180, note 2; A. PARDUCCI, *Costumi ornati...*, Bologna, 1928, p. 46, note 6, etc.

³ P. MEYER, *Ro. XX*, 1891, p. 210.

Age par des familles catalanes¹, rien ne s'oppose à ce que l'auteur de l'*Essenhamen de la donzela* ait pu naître dans le royaume d'Aragon. Nous reconnaissons volontiers que cette constatation ne résout pas le problème mais, en l'éclairant d'un jour nouveau, elle permet de le reposer.

Interrogeons donc, en faisant abstraction de la solution donnée par P. Meyer et C. Chabaneau, les oeuvres mêmes du troubadour; nous y trouverons peut-être des éléments favorables à l'hypothèse d'une origine catalane.

A vrai dire, du point de vue philologique, notre enquête ne fournit aucun trait vraiment décisif, tant en ce qui concerne le vocabulaire que la morphologie; elle n'est pas cependant entièrement négative. Il faut d'ailleurs tenir compte du fait que le manuscrit unique² a été compilé au XIV^e siècle en Languedoc.

Nous avons relevé:

— le mot *nina*³ dans l'*Essenhamen de la donzela*.

— le mot *faichuc*⁴ dans l'*Essenhamen de l'escudier*.

Ces deux mots sont plus particulièrement catalans, mais on doit reconnaître qu'ils ne sont pas inconnus à la langue d'oc littéraire⁵.

Une autre constatation est plus significative. Dans l'*Essenhamen de la donzela*, on lit:

... tan que ren conogues.
Mas eras m'es tan pres
del cor..., etc...⁶

Il y a là incontestablement ce qu'on peut appeler une rime «catalane»⁷.

On trouvera sans doute que le résultat de notre enquête est pauvre; nous avons déjà noté qu'il n'était pas négatif. En effet, les troubadours catalans respectent très souvent avec une grande rigueur les règles de la κοινή. M. A. Langfors constate, par exemple, que Guilhem de Cabestanh

¹ Ou *Ciscar, Siscar*; un *Gombaldus de Siscar* est attesté en 1179; (cf. *Liber Feudorum Maior*, I, p. 33.)

² Il s'agit du «chansonnier d'Urfé», que la bibliographie de Pillet Carstens désigne par la lettre R (Voir: Cf. BRUNEL, *Bibliographie des manuscrits littéraires en ancien provençal*. Paris, 1935, p. 56, art. 194).

³ K. BARTSCH, *Prov. Lesebuch*, Eberfeld, 1855, p. 147, vers 71.

⁴ MILÁ y FONTANAIS, *De los trovadores...*, p. 412.

⁵ C. APPEL, *Die Lieder Bertrams von Born*, Halle, 1932, *Glossaire: faissuc, lästig*.

⁶ K. BARTSCH, *Op. cit.*, p. 145, vers 53-55.

⁷ Voir I. FRANK, *Pons de la Guardia, troubadour catalan*. *Boletín de la Real Academia de B. L. de Barcelona*. Tome XXII, 1949, p. 242: «... les séries *és* et *ès*, *ér* et *èr*, *ier*, véritables traquenards pour les auteurs catalans...», etc.

«sépare rigoureusement les séries de rimes en é et celles en è»¹. Le cas est le même pour Guilhem de Cervera, dit Cerverí². Quant aux efforts tentés par I. Frank pour découvrir des catalanisms dans la langue de Pons de la Guardia³, ils se soldent en tout et pour tout par l'enregistrement d'une seule rime incorrecte, car, en ce qui concerne les autres «incorections» notées par le regretté provençaliste (fautes dans la flexion nominale), elles se présentent trop souvent dans les oeuvres de troubadours non catalans pour qu'on puisse objectivement en tenir compte.

La rime fautive d'Amanieu de Sescars apporte donc un élément favorable à l'hypothèse de Millot et de ses successeurs.

Cela étant dit, nous passerons à l'étude des personnages cités par l'auteur des *Essenhamens*, et nous examinerons certaines déclarations faites dans ses oeuvres.

A. Parducci, grâce au concours de M. Samaran, a tenté d'identifier les dames énumérées dans l'*Essenhamen de la donzela*⁴. Sur neuf d'entre elles, deux seulement se rattacheraient plus ou moins directement au royaume d'Aragon:

— la *Rogesí' Aragueza*⁵: si M. Samaran la considère comme inconnue, Milà y Fontanals voit en elle une Aragonaise.

— *Guilhelma, filha d'En Guasto*: en effet, si nous en croyons M. Samaran, il s'agirait de «Guillemette de Moncade, fille de Gaston, vicomte de Béarn, mariée en 1291 à Don Pedro, Infant d'Aragon».

L'allusion d'Amanieu de Sescars nous paraît bien non seulement confirmer cette hypothèse, mais aussi peut-être fournir une nouvelle présomption en faveur de l'origine catalane du troubadour, qui écrit:

... Altra Guihelma sai...
la filha d'En Guasto,
c'ab sa bela faisso
a tans bos aibs conques
de tot nostre paes;

¹ *Les Chansons de G. de C.*, Paris, C. F. M. A., 1924, page V.

² C'est à peine si dans l'oeuvre abondante de Cerverí, j'ai pu relever çà et là des traces de «catalanisms», peut-être d'ailleurs parfois imputables au copiste du ms (Voir, dans notre thèse de Paris, *Le troubadour catalan Guilhem de Cervera...*, 1956, fasc. I, *Etude grammaticale*).

³ *Op. cit.*, p. 242.

⁴ A. PARDUCCI, *Costumi ornatí...*, Bologna, 1928, p. 247-249.

⁵ *De los trovadores...*, p. 409, note 9: «Aragues es un valle de España próximo al de Arán... y por consiguiente no muy distante del Obispado de Urgel, patria del poeta».

Guascuenh'e l'encontrada
 n'es fort illuminada,
 car lo sieus cors grazitz
 y fo natz e noiritz...¹.

Si nous comprenons bien, Amanieu opposerait ainsi «nostre paes» (c'est à dire: l'Aragon), où réside *Na Guilhelma* depuis qu'elle est devenue l'épouse de l'Infant, à la *Guascuenha*, où elle est née et a été élevé. Le verbe *conques* nous semble militer en faveur de cette interprétation: en effet, dans son pays, en Gascogne, elle n'avait rien à «conquérir»; au contraire, dans sa nouvelle patrie, elle devait s'imposer et s'affirmer par ses *bos aibs*, empruntés précisément à la société catalane au milieu de laquelle elle tenait un rang élevé. On voit que, si nous ne nous trompons pas, les vers d'Amanieu relatifs à *Na Guilhelma* rendraient témoignage du véritable lieu de naissance du troubadour.

Les autres dames, identifiées soit par Milà, soit par M. Samaran, appartenaient aux petites cours «des provinces du Sud-Ouest, de Bordeaux aux Pyrénées»². Rien ne s'oppose à ce qu'un troubadour catalan ait assidûment fréquenté ces petites cours comme d'ailleurs celle de Rodez. Cerveri, par exemple, ainsi qu'Amanieu, célèbre la famille comtale du Rouergue³ et fait allusion au comte de Foix⁴. Les Pyrénées, on le sait, ne constituaient pas pour les poètes une barrière linguistique⁵.

Examinons enfin deux déclarations de l'auteur des *Essenhamens*; elles nous paraissent revêtir une importance particulière:

— dans l'*Essenhamen de la donzela*, après avoir fait un éloge très vif du roi d'Aragon⁶, des Aragonaises et des Catalanes⁷, Amanieu écrit:

... al rei, cap de valor,
 d'Arago, mon senhor...

¹ K. BARTSCH, *Op. cit.*, p. 147, vers 30-39. Nous modifions légèrement la ponctuation de Bartsch.

² A. JEANROY, *Histoire sommaire de la poésie occitane...*, p. 32.

³ Voir M. DE RIQUER, *Obras completas del trovador Cerveri de Girona*, Barcelona, 1947, p. 173, pièce 60.

⁴ M. DE RIQUER, *Op. cit.*, page 374, vers 41.

⁵ Nous ne faisons ici aucune allusion à la parenté du catalan et de la langue d'oc; nous évoquons simplement le grand nombre de troubadours «français» qui ont voyagé en Espagne et de troubadours «espagnols» qui ont fréquenté les cours occitanes.

⁶ K. BARTSCH, *Op. cit.*, p. 147, vers 75.

⁷ K. BARTSCH, *Op. cit.*, p. 147, vers 83-84. Nous ne tenons évidemment pas compte de cet éloge, car on nous objecterait justement que les «catalanes» ont été souvent chantées par des troubadours non catalans.

Selon nous, l'expression ne prête pas à équivoque. Il y a une nette différence entre «mon senhor lo rei d'Aragon» et «lo rei d'Aragon, mon senhor». Dans le premier cas, les mots *mon senhor* revêtent tout simplement un caractère de déférence, alors que, dans le deuxième cas, ils expriment, croyons-nous, un rapport de sujet à souverain.

— dans le poème dont le premier vers est: *Dona, per cui planc e sospir*, le troubadour fait en ces termes l'éloge de Jacques d'Aragon¹:

...que lo rey Jaime d'Arago
que reys es dels Ceçillas,
ses grat de Frans'e de Romas,
non a ges conquetz tan de pretz...

Il ne peut s'agir que de Jacques I de Sicile, II d'Aragon (1285-1327), successeur de Pierre le Grand. Peut-on, en toute objectivité, attribuer les termes de cet éloge — avec surtout l'allusion hostile à la *Fransa* — à un poète qui précisément n'aurait pas été le sujet du roi d'Aragon?

Tels sont les divers arguments qui nous ont semblé suffisants pour discuter à nouveau l'identification de P. Meyer et C. Chabaneau. Sans prétendre avoir résolu définitivement le problème, récapitulons le faisceau de présomptions que nous avons essayé de réunir, en ne retenant que les points essentiels:

— si le prénom *Amanieu* est indiscutablement d'origine gasconne, il peut avoir été fortuitement porté par un catalan.

— le patronyme *Cescars-Ciscars* était connu dans l'ancien royaume d'Aragon.

— la rime *ès-és* semble trahir un poète catalan.

— l'étude des déclarations d'Amanieu relatives tant à *Na Guilhelma* qu'au «roi d'Aragon» laissent conjecturer que leur auteur avait bien vu le jour dans le royaume catalano-aragonais.

Bien entendu, comme toujours lorsqu'il s'agit de ces délicats et complexes problèmes d'attribution ou d'identification, on ne peut se flatter, dans l'hypothèse la plus favorable, que d'avoir ébranlé des affirmations antérieures; la recherche de la vérité se révèle comme difficile et décevante. Il nous a paru toutefois qu'il importait, à la lumière de quelques éléments nouveaux, d'inciter les érudits à ne pas souscrire aveuglément à l'identification proposée par P. Meyer, et gratuitement affirmée par C. Chabaneau.

IRÉNÉE MARCEL CLUZEL.

¹ *De los trovadores...*, p. 425.